

Plan vélo à l'arrêt : la colère monte dans les territoires

En mai 2023, les deux associations nationales de collectivités engagées pour le vélo et la marche – le [Club des villes et territoires cyclables et marchables](#) et [Vélo & Territoires](#) – avaient salué les engagements pris au plus haut niveau de l'État avec l'adoption du Plan vélo & marche 2023-2027 pour un montant de 2 milliards d'euros. Un investissement à hauteur de 1,25 milliard d'euros sur 2023-2027 était annoncé pour porter à 80 000 km en 2027 et 100 000 kms en 2030 les aménagements cyclables sécurisés. Engagement était pris de mobiliser le fonds mobilités actives à hauteur de 250 millions d'euros par an pour permettre à des centaines de collectivités, de toutes typologies et de tailles différentes, d'aménager, de façon stratégique, leur territoire : création de passerelles, sécurisation de carrefours, création de linéaires cyclables protégés, etc...

Un an plus tard, la situation est à l'arrêt et pas moins de 400 collectivités sont dans l'attente de réponses pour mener à bien leurs projets, tandis que des territoires peu denses s'impatientent pour proposer leur candidature au 2ème appel à projets territoires démonstrateurs, sans parler des territoires dans l'attente du lancement du 8ème appel à projets mobilités actives pour compléter le maillage cyclable avant la fin du mandat municipal.

L'espace mobilités actives du Salon européen de la mobilité qui s'est déroulé à Strasbourg du 1^{er} au 3 octobre a été l'occasion, pour les nombreuses collectivités réunies, d'exprimer leur inquiétude.

La Présidente du CVTCM, Françoise Rossignol s'en est fait la porte-voix auprès du nouveau ministre des Transports, François Durovray, lors de son accueil sur l'espace mobilités actives. Elle a rappelé à quel point la pluri annualité des appels à projets du Plan vélo sont indispensables pour que les collectivités territoriales s'engagent dans des projets cyclables sereinement et efficacement.

« Ce gel du Plan vélo et marche risque de casser une dynamique qui se structurait. Les politiques vélo, ces dernières années, ont surmonté les crises. Nous ne pouvons pas subir un coup dur supplémentaire »
Françoise Rossignol, présidente du CVTCM.

L'ÉTAT N'HONORE PAS LE RENDEZ-VOUS QU'IL S'ETAIT LUI-MEME DONNÉ

L'État n'honore pas le rendez-vous qu'il s'était lui-même donné. Les conséquences se font déjà sentir, alerte Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires : **« C'est tout un écosystème national qui part de l'infrastructure et des schéma vélo des territoires qui est impacté, dont la filière économique. Nous avons besoin de travailler dans le temps long et l'État doit se positionner en interlocuteur et accompagnateur ».**

Les collectivités réunies à Strasbourg sont conscientes des difficultés budgétaires actuelles et ne sont pas réfractaires à l'effort. Mais un tour de vis budgétaire se traduisant par l'annulation pure et simple du budget vélo et marche en 2024 et 2025 est inacceptable, surtout si l'on considère les coûts évités que les mobilités actives permettent, notamment sur le plan de la santé.

Selon une [étude](#) publiée en 2024 par des chercheurs du CNRS, du CNAM et de l'institut Pasteur, la pratique du vélo permet d'éviter près de 2 000 décès et 6 000 cas de maladie chronique par an et chaque kilomètre parcouru à vélo permet d'économiser 1€ de coûts sociaux en santé.

Cette mise à l'arrêt du Plan vélo et marche 2023-2027 entrave également l'équité territoriale qu'ont à cœur d'assurer les territoires des deux réseaux de collectivités. C'est ce qu'a rappelé Valérie Fauchoux, adjointe aux mobilités et aux déplacements de la ville de Rennes : **« Aujourd'hui, nous ne savons pas quoi dire aux maires du pourtour métropolitain. Notre objectif n'est pas de desservir uniquement la grande ville au détriment des villes de moins de 12 000 habitants. Il est primordial pour nous de relier les territoires de la métropole entre eux et que la pratique se développe partout ».**

Alain Jund, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge des mobilités, des transports et des déplacements, a abondé dans le sens de ces difficultés et de cette incohérence qui met les collectivités en difficulté de confiance vis-à-vis de leurs habitants et de leurs partenaires.

Ce ne sont évidemment pas uniquement les métropoles qui sont concernées par cette situation paralysante. D'autres témoignages remontent de toutes les régions, comme le syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (64) qui attend le lancement de la deuxième édition de l'appel à projets « Territoires cyclables », la ville d'Aix les Bains (73) qui a déposé un dossier pour financer l'aménagement d'une section de voie verte qui desservirait 2 établissements scolaires, le département de Seine-Saint-Denis (93) en attente de réponses pour 5 projets déposés, la ville de Beauvais (60) dans l'attente d'un soutien pour entamer les travaux de création d'une piste cyclable, etc...

Les deux présidentes ont écrit au Premier ministre, Michel Barnier pour lever au plus vite les incertitudes et saluer le rattachement du Ministère des Transports au Ministère du Partenariat avec les territoires et la Décentralisation. Elles ont également remis en main propre un courrier au Ministre Durovray, Ministre délégué chargé des Transports, lui demandant un rendez-vous après avoir souligné l'importance de réenclencher la dynamique positive en faveur de la marche et du vélo

Pour toute demande d'interviews ou de précisions, merci de contacter :

Martin Kolle
martin.kolle@lobbycom.fr
06 89 70 17 51